

L'HISTOIRE

La Seine-Maritime offre un iPad aux 52 000 collégiens du département

Rentrée numérique en vue dans le « 76 ». En septembre, des iPad se glisseront dans les cartables des collégiens de Seine-Maritime. Il faudra quatre ans pour que tous en soient équipés, la tablette étant distribuée pour l'entrée au collège, en classe de sixième. À terme, les 52 000 élèves des 109 collèges publics de ce département de 1,250 million d'habitants seront équipés. Entre le 15 et le 21 octobre, 13 500 iPad seront distribués à ceux de sixième. Les quelque 5 500 personnels éducatifs (enseignants, documentalistes, AESH, CPE...) ont eux déjà été équipés et formés par l'Éducation nationale. « Ce projet a été mené en lien avec l'Éducation nationale, pour inscrire un outil numérique dans



une logique d'apprentissage», explique Bertrand Bellanger, le président du conseil général de Seine-Maritime. Mais pas question de laisser les enfants jouer sur leur nouvel écran. Ces iPad ne seront pas utilisables après 20 heures, n'auront accès ni aux réseaux sociaux ni aux jeux vidéo, et la liste de sites accessibles sera fermée... Bref, seuls les exercices donnés par les enseignants pourront être ludiques... Pourquoi ne pas avoir opté, comme l'Île-de-France, pour une marque française ? Pour Bertrand Bellanger, il s'agit d'un choix « sans cocorico, ni démagogie ». Un petit tacle à la région de Valérie Pécresse, confrontée aux problèmes de la fragilité des PC distribués aux collégiens de la région. La Seine-Maritime veut des appareils durables, pouvant être utilisés plus de quatre ans et être transmis d'un enfant à l'autre, comme les livres scolaires. ■

ELSA BEMBARON

